



Règlements de l'aire de jeux d'eau

- Surveillance parentale **OBLIGATOIRE** pour les enfants de 6 ans et moins.
- Le port d'un maillot de bain ou d'une couche hydrofuge pour les bébés est **OBLIGATOIRE**.
- En cas d'orage, l'aire de jeux d'eau est fermée temporairement et doit être évacuée immédiatement.
- Il est **INTERDIT** :
 - d'apporter des contenants de verre;
 - de consommer de l'alcool et des drogues;
 - de fumer ou vapoter;
 - de bousculer autrui;
 - de courir;
 - de se promener avec des objets roulants (vélo, patin à roulettes, trottinette, planche à roulettes, etc.);
 - de grimper sur les jeux d'eau ou d'endommager volontairement le matériel, de quelque façon que ce soit;
 - de fréquenter le site hors des heures d'ouverture;
 - de laisser un animal pénétrer dans l'aire de jeux.

Prière de jeter vos déchets dans les poubelles prévues à cette fin.

En cas de bris, communiquez avec le Service des loisirs au 450 649-3555, poste 257.

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 9-1-1

Heures d'ouverture : 7 h à la pénombre



Règlements du terrain de tennis

- Une tenue vestimentaire sportive adéquate et des chaussures de sport sont requises (pas de semelle à crampons).
- Il est **FORTEMENT RECOMMANDÉ** d'enlever bijoux et accessoires afin de minimiser le risque de blessures.
- La durée maximale d'utilisation du terrain pour un groupe de joueurs est d'une (1) heure, si d'autres joueurs attendent.
- La politesse, la courtoisie et le bon esprit sportif sont de mise.
- Il est **FORTEMENT RECOMMANDÉ** de ne pas utiliser le terrain lorsque sa surface est humide.
- En cas d'orage, le terrain de tennis est fermé temporairement et doit être évacué immédiatement.
- Il est **INTERDIT** :
 - d'apporter des contenants de verre;
 - de consommer de l'alcool et des drogues;
 - de fumer ou de vapoter;
 - de se promener avec des objets roulants (vélo, patin à roulettes, trottinette, planche à roulettes, etc.);
 - d'endommager volontairement le matériel et la surface de jeu, de quelque façon que ce soit;
 - de jouer torse nu;
 - de fréquenter le site hors des heures d'ouverture;
 - de laisser un animal pénétrer sur le terrain.

Veillez fermer la clôture lorsque vous quittez le terrain.

Prière de jeter vos déchets dans les poubelles prévues à cette fin.

En cas de bris, communiquez avec le Service des loisirs au 450 649-3555, poste 257.

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 9-1-1

Heures d'ouverture : 7 h à 23 h



Règlements du planchodrome

- Seule la pratique de la planche à roulettes est autorisée dans ce parc.
- Pour votre sécurité, vérifiez l'état de votre équipement avant de vous élaner.
- Le port du casque et de chaussures fermées est **OBLIGATOIRE**.
- Il est **FORTEMENT RECOMMANDÉ** de porter des équipements de protection appropriés pour les mains, les genoux, les coudes et les poignets.
- Le site n'est pas recommandé aux enfants de moins de 10 ans sans supervision.
- Le respect des autres usagers du site est primordial.
- En cas d'orage, le planchodrome est fermé temporairement et doit être évacué immédiatement.
- Les modules et la surface de roulement ne doivent pas être utilisés en cas de dommages constatés, d'accumulation d'eau ou de présence de débris.
- Aucun véhicule à moteur ne sera toléré dans le planchodrome (motocyclette, voiture téléguidée, automobile, quatre roues, etc.).
- Il est strictement **INTERDIT** :
 - d'apporter des contenants de verre;
 - de consommer de l'alcool et des drogues;
 - de fumer ou de vapoter;
 - de fréquenter le site hors des heures d'ouverture;
 - de pratiquer des jeux dangereux tels que poursuites, chaînes et autres;
 - de déplacer et modifier des modules;
 - d'endommager volontairement le matériel et la surface de jeu.

En utilisant le site, l'utilisateur accepte que la pratique de ce sport se fasse à ses propres risques et il reconnaît qu'aucune surveillance n'y est assurée.

Cet espace vous appartient, aidez-nous à en prendre soin, afin de le conserver le plus longtemps possible.

Prière de jeter vos déchets dans poubelles prévues à cette fin.

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 9-1-1

Le téléphone le plus près se trouve à la **Maison des jeunes** durant les heures d'ouverture.

En cas de bris, communiquez avec le Service des loisirs au 450 649-3555, poste 257.

Heures d'ouverture : 7h à 23h



Règlements du terrain de volley-ball

- Il est strictement interdit de creuser, construire et de faire des montagnes de sable sur le terrain.
- La durée maximale d'utilisation du terrain pour un groupe de joueurs est d'une (1) heure, si d'autres joueurs attendent.
- Après une partie, veuillez remplir les trous de sable.
- Il est **INTERDIT** :
 - d'utiliser la surface de jeu à d'autres fins que le volley-ball, celle-ci ne bénéficie pas de l'entretien requis pour un carré de sable;
 - d'apporter des contenants de verre;
 - de consommer de l'alcool et des drogues;
 - de fumer ou vapoter;
 - de bousculer autrui;
 - de se promener avec des objets roulants (vélo, patin à roulettes, trottinette, planche à roulettes, etc.) ou d'y jouer avec des jeux de sable (pelle, chaudière, auto, figurine, etc.);
 - de grimper sur les poteaux;
 - de laisser un animal pénétrer dans l'aire de jeux.

Prêt de ballon à la piscine municipale en saison estivale.

Prière de jeter vos déchets dans les poubelles prévues à cette fin.

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 9-1-1

En cas de bris, communiquez avec le Service des loisirs au 450 649-3555, poste 257.

Heures d'ouverture : 7h à 23h